



APAJH
Nord



Rapport d'activité **2025**



Directeur de la publication : Olivier Birembaux

Comité éditorial : Olivier Birembaux, Francis Ribot, Sylvie Vinsard, Nathanaëlle Debouzie

Conception éditoriale : Alexane Dhillit

Couverture : Événement APAJH

Crédits photographiques : APAJH du Nord - Canva

Impression : Imprimerie Roué

Mai 2026



6

Édito du Président et de la Directrice Générale

10

2025, AVANCER, PROGRESSER, DÉPASSER LES FREINS

- Rendre l'information accessible
- Penser l'habitat sur mesure
- Soutenir une scolarité adaptée à chacun
- Construire un parcours professionnel choisi

16

OSER ET EXPÉRIMENTER AFIN D'OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

- Renforcer l'accompagnement à domicile grâce à la pérennisation du DASMO
- Accompagner autrement avec l'ouverture de l'EAM externalisé
- Déstigmatiser la santé mentale pour être entendu
- Favoriser l'insertion professionnelle pour révéler les potentiels

22

FAIRE DE NOTRE TERRITOIRE D'IMPLANTATION, UN BASSIN D'INNOVATION ET DE COOPÉRATION

- Réinventer la mobilité pour mieux se déplacer
- Imaginer des habitats adaptés aux besoins
- Recenser l'offre et les besoins grâce à Cooper'Haction
- Concevoir des synergies RH locales avec Parten'RH

28

AVANCER ENSEMBLE, S'APPUYER SUR LES SERVICES SUPPORTS

- Direction de l'innovation et du développement de l'offre
- Direction des ressources humaines
- Direction des affaires économiques et financières
- Système d'information
- Patrimoine
- Communication

40

CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC CAP 2030

- Bâtir un bilan à échelle humaine

44

Annuaire des établissements, services, entreprises et dispositifs

2025



Président

Olivier BIREMBAUX



Nathanaëlle DEBOUZIE

Directrice Générale



| ÉDITO

Vingt ans après la loi du 11 février 2005, notre association a souhaité marquer les avancées majeures en matière d'inclusion, tout en précisant le chemin qu'il reste à parcourir.

À travers une campagne de communication dynamique, notamment avec une série de vidéos, nous avons illustré notre engagement quotidien en montrant nos réalisations concrètes pour une société plus accessible, plus solidaire et pleinement inclusive.

Ces vingt dernières années ont permis des progrès significatifs dans des domaines essentiels tels que l'accessibilité universelle, l'emploi, l'habitat inclusif ou encore la compensation du handicap. Pourtant, les attentes demeurent fortes, et notre mobilisation reste entière pour garantir une égalité réelle des droits et des chances.

L'année 2025 a également été marquée par un autre anniversaire symbolique : les 20 ans de la Maison d'Accueil Spécialisée Pierre Mailliet. Cet établissement incarne, depuis deux décennies, la qualité de l'accompagnement, l'innovation et la fidélité à nos valeurs associatives.

Pour poursuivre dans cette dynamique, nous avons engagé une nouvelle étape structurante avec la démarche « Cap 2030 ».

Nous avons démarré, dès l'automne, une large concertation impliquant personnes accompagnées, professionnels, aidants, militants et partenaires afin de dresser un bilan partagé du projet associatif 2021-2025.

Cette concertation a mis en lumière nos réussites collectives, mais aussi les défis qu'il nous reste à relever, notamment en matière de moyens, d'accès aux soins ou de communication. Elle a été le préalable à la construction de notre nouveau projet associatif que nous avons voulu ambitieux, fondé sur la co-construction, l'autodétermination et l'innovation.

L'APAJH du Nord a poursuivi une dynamique soutenue de développement et de transformation de son offre. L'ouverture de nouveaux services, tels que l'EAM « La Boussole », le SAMSAH « Le Phare » ou encore la résidence « L'Auton'home », illustre notre volonté d'adapter nos réponses aux besoins des personnes accompagnées.

Le renforcement de la coopération territoriale, notamment à Caudry, ainsi que le développement de dispositifs innovants comme les Collectifs Éducatifs Intégrés, témoignent de notre capacité à agir au plus près des réalités de terrain.

Plus que jamais, 2025 confirme la vitalité de notre association et la force de son engagement.

Ensemble, continuons à construire une société inclusive, où chacun trouve sa place.

Principes & valeurs

Laïcité

L'Association respecte la liberté d'opinion et de conscience de chacun ; elle prône et met en œuvre la laïcité au quotidien. La laïcité emporte le respect mutuel des convictions personnelles, religieuses, spirituelles ou autres, mais implique de ne les imposer à personne.



Solidarité



La solidarité est un devoir de la collectivité nationale. Elle s'exerce par un financement public mais aussi par une réflexion et des actions militantes au service d'une société inclusive, par un accompagnement au sein de structures et dispositifs variés et adaptés, par l'entraide mutuelle.

Citoyenneté

Les personnes en situation de handicap sont des acteurs à part entière de la cité avec leurs droits et leurs devoirs. Elles doivent pour cela profiter d'un environnement pleinement accessible et de ressources dignes.



Primauté de la personne



La personne en situation de handicap doit être l'acteur premier et essentiel de son projet de vie. Toute personne conçoit ou ressent des besoins, désirs ou attentes, recèle des potentialités, élabore des projets, qu'elle soit ou non en situation de handicap.



En quelques **CHIFFRES**



+ de 1000 personnes
accompagnées



+ de 1000
professionnels

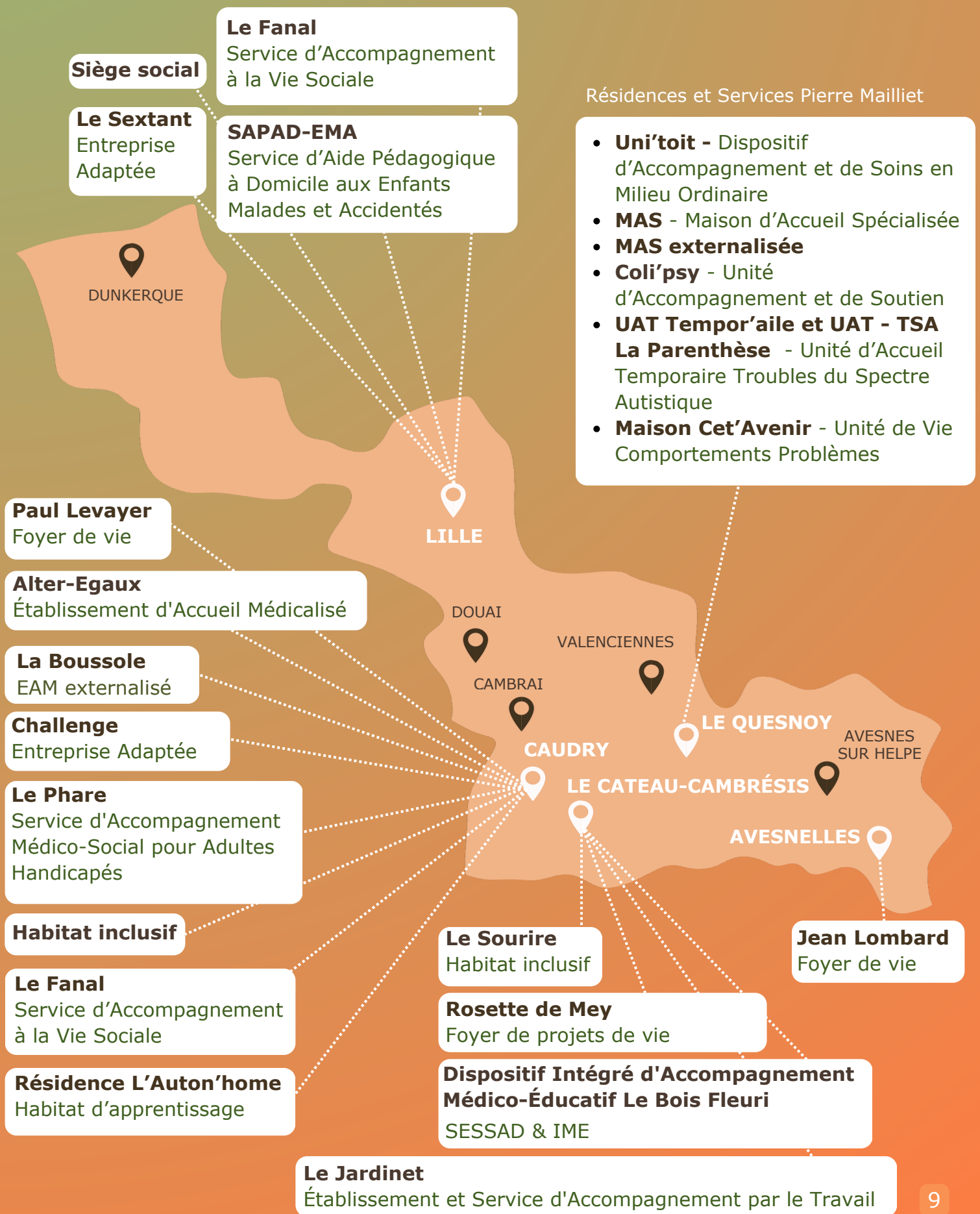


12 administrateurs



+ de 20 établissements,
services, entreprises et
dispositifs

Cartographie des ESMS



2025, avancer, progresser,



dépasser les freins



Rendre l'information accessible

Vingt ans après l'adoption de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'accessibilité de l'information reste un enjeu majeur.

Comprendre une information, pouvoir s'exprimer, participer aux décisions qui concernent sa vie : ces droits fondamentaux conditionnent l'exercice de la citoyenneté.

Un enjeu encore largement présent

Pour les personnes en situation de handicap, l'accès à l'information peut se heurter à de nombreux obstacles : complexité des supports, vocabulaire technique, manque d'outils adaptés ou difficultés d'accès au numérique.

En France, près d'une personne sur six rencontre encore des difficultés avec les usages numériques, ce qui constitue un frein important à l'accès à l'information et aux droits.

Des outils concrets au service de l'autodétermination

À l'APAJH du Nord, l'accessibilité de l'information constitue un levier essentiel pour favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées. Au sein des Résidences et Services Pierre Mailliet, les professionnels développent et expérimentent des outils permettant de rendre la communication compréhensible et accessible à tous.

Supports visuels, pictogrammes, outils numériques, dispositifs facilitant l'expression ou la compréhension : ces pratiques permettent d'adapter la communication aux besoins des personnes polyhandicapées, des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme, mais aussi des familles et des professionnels.

Ces initiatives ne visent pas seulement à transmettre une information. Elles permettent également de favoriser les échanges, de soutenir l'expression des choix et de renforcer la participation des personnes accompagnées dans les décisions qui concernent leur parcours.

Des progrès à poursuivre

Si les pratiques évoluent, des freins persistent. Manque de formation, de temps ou de connaissances spécifiques peuvent encore limiter le déploiement de ces outils.

Rendre l'information accessible suppose donc un engagement collectif et durable, ainsi que des moyens adaptés pour soutenir les professionnels dans leurs pratiques.

L'accessibilité de l'information ne relève pas uniquement d'une question technique. Elle constitue avant tout un droit fondamental et un enjeu de démocratie, permettant à chacun de comprendre, de choisir et d'agir.



Vidéo à lire ici



Penser l'habitat sur mesure

Habiter chez soi représente bien plus qu'un simple logement. C'est un espace d'intimité, de sécurité et d'autonomie, mais aussi un lieu d'inscription dans la vie sociale.

La loi de 2005 a contribué à faire évoluer les politiques publiques en matière d'habitat afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la cité.

Des solutions diversifiées pour répondre aux parcours de vie

Depuis plusieurs années, l'APAJH du Nord développe des solutions d'habitat diversifiées afin de répondre aux besoins et aux projets de vie des personnes accompagnées.

Ces initiatives reposent sur une conviction forte : il n'existe pas une solution unique, mais une pluralité de réponses adaptées à chaque parcours.

Des projets d'habitat inclusif sur le territoire

Au Cateau-Cambrésis, la résidence Le Sourire propose un habitat inclusif de type regroupé composé de dix maisons individuelles de plain-pied. Ce lieu de vie permet de concilier autonomie résidentielle et vie collective, en favorisant les interactions sociales et l'entraide entre habitants.

À Caudry, une autre forme d'habitat inclusif a été développée sous la forme de logements diffus en centre-ville. Répartis dans différents immeubles, ces logements permettent aux personnes accompagnées de vivre au cœur de la ville tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté et d'un espace commun dédié à la vie sociale partagée.

Un troisième projet est en cours de développement à Avesnes-les-Aubert. Prévu pour septembre 2026, cet habitat inclusif intermédiaire vise à proposer une solution conciliant proximité, accompagnement et autonomie.

Par ailleurs, un projet de logements passerelles basé sur l'intermédiation locative a été lancé en 2025 afin d'accompagner progressivement certains travailleurs de l'ESAT Le Jardinnet vers un logement autonome.

L'habitat, un levier de citoyenneté

Ces projets s'appuient sur des partenariats étroits avec les acteurs locaux, notamment les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux. Ils illustrent une dynamique de coopération territoriale au service de l'inclusion.

Penser l'habitat sur mesure, c'est reconnaître que chaque personne possède un projet de vie singulier. C'est aussi considérer que le logement constitue un levier essentiel d'autodétermination, de participation sociale et de citoyenneté.



Vidéo à lire ici



Soutenir une scolarité adaptée à chacun

L'accès à l'éducation constitue un droit fondamental pour chaque enfant. Depuis la loi du 11 février 2005, la scolarisation des élèves en situation de handicap a fortement progressé en France.

Toutefois, garantir une scolarité réellement inclusive nécessite encore de nombreux ajustements.

Une inclusion construite au quotidien

À l'APAJH du Nord, cette ambition se concrétise notamment au sein du DIAME Le Bois Fleuri, où l'inclusion scolaire se construit au quotidien en lien étroit avec les équipes éducatives, les familles et les établissements scolaires partenaires.

Des dispositifs variés pour accompagner chaque élève

Différents dispositifs permettent d'adapter l'accompagnement aux besoins des élèves : collectifs éducatifs inclusifs, dispositifs ULIS, UEE, IMP et IMPRO.

Ces modalités offrent des réponses pédagogiques et éducatives diversifiées, favorisant la participation des élèves à la vie scolaire tout en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

Les collaborations développées avec les écoles et collèges du territoire, notamment à Solesmes, Caudry et Le Cateau, permettent de construire des parcours individualisés et évolutifs.

Les équipes éducatives et médico-sociales travaillent ensemble afin d'ajuster les accompagnements et de soutenir les apprentissages.



Apprendre, progresser, préparer l'avenir

L'inclusion scolaire ne se limite pas à permettre l'entrée dans l'école. Elle doit également permettre aux élèves d'apprendre, de progresser et de construire leur avenir.

Malgré les avancées réalisées, plusieurs défis demeurent : accessibilité des environnements scolaires, formation des professionnels, coordination entre les acteurs éducatifs et médico-sociaux.

Les besoins de formation restent importants : une part encore limitée des enseignants bénéficie d'une formation spécifique à l'accompagnement des élèves en situation de handicap, ce qui souligne la nécessité de renforcer les dispositifs d'accompagnement et de formation.

Soutenir une scolarité adaptée à chacun, c'est accompagner les enfants et les adolescents dans leur développement, mais aussi préparer les citoyens de demain.



Vidéo à lire ici



Construire un parcours professionnel choisi

L'accès à l'emploi constitue un enjeu central pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Malgré les avancées législatives, les écarts avec la population générale restent significatifs. Selon les données disponibles en 2024, le taux de chômage des personnes en situation de handicap atteignait 12 %, alors que pour l'ensemble de la population active, il était de 7 %.

Les ESAT, acteurs de l'insertion professionnelle

Les Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT) jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle. Ils permettent aux personnes accompagnées de développer leurs compétences, de gagner en autonomie et de construire progressivement leur projet professionnel.

À l'ESAT Le Jardinnet, cette mission se traduit par la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé et par le développement de dispositifs favorisant la reconnaissance des compétences professionnelles.

Valoriser les compétences et renforcer l'employabilité

Depuis 2013, l'établissement participe notamment au dispositif Différent et Compétent, qui permet de valoriser les savoir-faire acquis en situation de travail. En 2025, 72 travailleurs avaient validé une attestation de compétences professionnelles, renforçant ainsi leur employabilité.

Les équipes éducatives et les moniteurs d'atelier travaillent en étroite collaboration pour accompagner les personnes dans leurs apprentissages, évaluer leurs compétences et les préparer à des expériences en milieu ordinaire.

Stages en entreprises, visites de structures extérieures, formations spécifiques ou mises à disposition permettent de découvrir d'autres environnements professionnels et de développer la confiance en soi.

Construire des passerelles vers le milieu ordinaire

Certaines de ces expériences ont conduit à des insertions professionnelles réussies, notamment par des embauches en CDI. Ces parcours illustrent la capacité des travailleurs d'ESAT à transférer leurs compétences vers le milieu ordinaire.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans la dynamique du plan de transformation des ESAT, qui vise à renforcer les passerelles entre le secteur médico-social et le monde du travail.

Construire un parcours professionnel choisi, c'est permettre à chacun de développer son potentiel, de valoriser ses compétences et de trouver sa place dans la société.



« Reconnaître les compétences, ouvrir les possibles, construire un parcours professionnel choisi. »

Oser et expérimenter le champ



afin d'ouvrir
des possibles



Renforcer l'accompagnement à domicile grâce à la pérennisation du DASMO

Un dispositif innovant au service du maintien à domicile

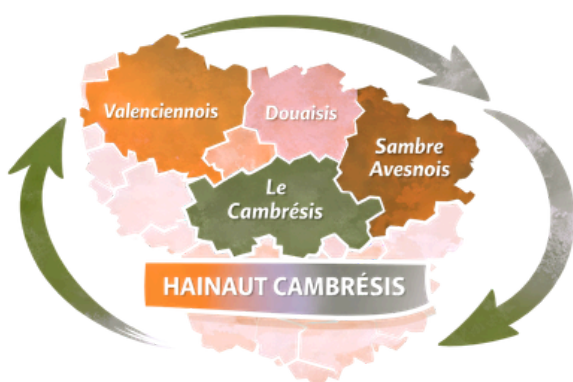
Le DASMO Uni'toit a démarré son activité le 1er avril 2020 à titre expérimental, après avoir répondu à un appel à projets de l'ARS. Il répond à des besoins identifiés sur le territoire d'intervention et vient compléter la palette de solutions proposées par les Résidences et services Pierre Mailliet.

L'association poursuit ainsi sa dynamique d'innovation et d'inclusion avec un dispositif ouvert sur le milieu ordinaire, à destination des personnes en situation de handicap lourd vivant à domicile.

Une montée en charge rapide

À son ouverture, Uni'toit a été autorisé à accompagner 10 personnes sur un territoire étendu (Hainaut-Cambrésis).

Très rapidement, la capacité d'accompagnement a été atteinte, sans possibilité de développer l'activité sur le secteur du Douaisis.



Une expérimentation validée et pérennisée

À l'issue d'un bilan réalisé en 2024, l'ARS a validé la fin de la phase expérimentale et la pérennisation du dispositif.

Une évolution pour répondre aux nouveaux besoins

Après quatre années de fonctionnement, de nouveaux besoins ont émergé : développement d'actions collectives à destination des aidants, actions de sensibilisation auprès des partenaires et extension de l'activité sur le territoire du Douaisis.

Dans ce cadre, une extension du service a été sollicitée via l'Appel à Manifestation d'Intérêt « 50 000 solutions ». En 2026, l'ARS autorisera une extension de 10 places afin de permettre la mise en œuvre de ces objectifs.

Un modèle d'accompagnement en coordination de parcours

Cette expérience a permis d'expérimenter un nouveau mode d'accompagnement fondé sur une logique de maintien à domicile, reposant sur la coordination de parcours.

Uni'toit s'inscrit ainsi comme une solution complémentaire au dispositif des Résidences et services Pierre Mailliet, contribuant à proposer des réponses plus souples, adaptées et inclusives.



Accompagner autrement avec l'ouverture de l'EAM externalisé



Un dispositif souple et modulable au service du maintien à domicile

Le déploiement de l'EAM externalisé La Boussole s'inscrit dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Ce dispositif propose une réponse souple, modulable et sécurisante, permettant d'articuler maintien à domicile, développement des apprentissages, soutien aux aidants et prévention des ruptures de parcours.

Il s'adresse à 15 personnes en situation de handicap nécessitant un accompagnement plus ou moins soutenu, tout en souhaitant continuer à vivre à domicile, dans leur environnement habituel.

Un accompagnement au plus près des besoins

L'intervention à domicile permet une évaluation fine des besoins et favorise la mise en place d'un accompagnement personnalisé, respectueux du rythme et des habitudes de la personne.

La présence des professionnels au plus près du quotidien facilite la coordination des soins et des interventions. Elle contribue également à préserver les repères affectifs et sociaux, essentiels à l'équilibre et à la qualité de vie des personnes accompagnées.

Articuler accompagnement à domicile et temps collectifs

En complément de l'accompagnement à domicile, l'EAM externalisé propose un accueil en journée au sein du dispositif.

Ces temps permettent de participer à des activités éducatives, thérapeutiques et d'habiletés sociales, de maintenir le lien et de favoriser l'accès aux soins. L'inclusion dans la cité est privilégiée à travers des activités ouvertes sur l'extérieur.

Cette alternance entre domicile et accueil constitue un levier d'équilibre, soutenant la socialisation, les apprentissages et le maintien des liens.

Soutenir les aidants au cœur du dispositif

Le soutien aux aidants constitue un enjeu central de l'accompagnement. Des temps d'écoute, d'échange ainsi qu'un appui dans les démarches sont proposés afin de prévenir les situations d'épuisement.

Ces actions contribuent à sécuriser durablement le maintien à domicile et à renforcer la qualité de l'accompagnement global.

Une nouvelle approche centrée sur le projet de vie

À travers ce dispositif, l'association affirme sa volonté de développer des accompagnements plus souples, individualisés et ancrés dans l'environnement de vie des personnes.

L'année à venir sera consacrée à la consolidation du dispositif et à l'évaluation de son impact, afin d'ajuster les pratiques et de poursuivre cette dynamique d'accompagnement autrement.

Déstigmatiser la santé mentale pour être entendu

Aller à la rencontre du public et sensibiliser autrement

Tout au long de l'année 2025, les professionnels de l'UAS Coli'Psy ont participé à plusieurs Villages Santé organisés à Avesnes-sur-Helpe, Valenciennes et Le Quesnoy.

Ces temps forts ont permis d'aller à la rencontre du grand public et d'ouvrir des espaces de dialogue autour de la santé mentale. Des animations interactives, telles que le jeu « Parcours d'Stress » ou l'activité « Info/Intox », ont favorisé les échanges autour du stress, du bien-être psychique et des idées reçues encore largement présentes.

Ces actions de proximité ont contribué à sensibiliser le public et à encourager une approche plus ouverte et bienveillante de la santé mentale.

Donner la parole pour changer les regards

Dans le cadre de l'Année nationale dédiée à la santé mentale, l'équipe a également porté un projet de vidéo participative associant quatre personnes accompagnées.

À travers leurs témoignages, ces dernières ont partagé leur parcours et leur expérience de la maladie psychique. En mettant en lumière ces récits de vie, mais aussi les possibilités de rétablissement, cette initiative vise à briser les tabous et à rendre la parole plus accessible.

Ce projet illustre une conviction forte : parler de santé mentale est possible, et nécessaire.



Vidéo



Créer des espaces inclusifs et valoriser les compétences

L'UAS Coli'Psy a également organisé un tournoi inclusif de Skyjo, construit avec la participation des personnes accompagnées.

Ouvert au grand public, aux aidants et aux professionnels, cet événement a permis de créer un espace de rencontre accessible à tous, favorisant les échanges dans un cadre convivial.

En valorisant les compétences et l'implication des personnes concernées, cette initiative a contribué à déconstruire les préjugés et à promouvoir une vision plus inclusive de la santé mentale.

Une dynamique de sensibilisation et d'inclusion sur le territoire

À travers l'ensemble de ces actions, Coli'Psy poursuit un objectif commun : faire évoluer les regards sur la santé mentale, lutter contre les stigmatisations et renforcer les liens entre les personnes concernées, les professionnels et le grand public.

En favorisant la prévention, l'échange et la participation citoyenne, le service s'inscrit pleinement dans une dynamique territoriale de sensibilisation, d'inclusion et de reconnaissance des parcours de vie.

Parler de santé mentale,
c'est déjà commencer à faire
tomber les préjugés.



Favoriser l'insertion professionnelle pour révéler les potentiels



Des parcours professionnels construits sur mesure

Favoriser l'insertion professionnelle au sein des ESAT et des Entreprises Adaptées constitue un levier majeur pour révéler les potentiels et accompagner les personnes vers une pleine participation sociale.

Cette démarche repose sur une évaluation fine des compétences, des appétences et des besoins de chacun, afin de construire des parcours personnalisés et évolutifs. Elle s'appuie sur la proposition d'activités professionnelles diversifiées, permettant d'expérimenter, d'apprendre et de progresser dans un cadre sécurisant.

Développer les compétences techniques et les savoir-être

Le développement des compétences techniques s'accompagne d'un travail essentiel autour des compétences transversales : autonomie, ponctualité, communication ou gestion du stress.

Ces savoir-être constituent des leviers déterminants pour envisager une inclusion durable, notamment en milieu ordinaire. Les mises en situation professionnelles, les stages en entreprise, les Duodays, la SEEPH, ainsi que les dispositifs de mise à disposition ou de détachement offrent des opportunités concrètes pour faciliter les transitions entre ESAT, Entreprises Adaptées et entreprises classiques.

Un accompagnement au cœur des parcours

L'accompagnement par les équipes pluridisciplinaires joue un rôle déterminant dans la réussite des parcours. Moniteurs d'atelier, chargés d'insertion, assistantes sociales, responsables de secteur et professionnels médico-sociaux coopèrent afin de soutenir les projets, lever les freins et accompagner les évolutions.

La valorisation des réussites constitue un élément essentiel pour renforcer l'estime de soi et encourager la prise d'initiative. L'implication des partenaires extérieurs contribue également à sécuriser les parcours et à favoriser leur continuité.

Des partenariats au service de l'inclusion

Le développement de partenariats avec les acteurs économiques locaux représente un enjeu clé. Il permet d'identifier des opportunités d'emploi, de sensibiliser les employeurs aux enjeux du handicap et de favoriser des environnements de travail plus inclusifs.

Une dynamique de parcours, au rythme de chacun

L'insertion professionnelle ne constitue pas une finalité unique, mais s'inscrit dans un processus évolutif, respectueux du rythme et des aspirations de chacun.

Elle vise à promouvoir l'autonomie, la citoyenneté et la reconnaissance sociale des personnes accompagnées, en leur permettant de trouver leur place dans la société et de construire un parcours professionnel choisi.

Faire de notre territoire un bassin d'innovation



d'implantation, et de coopération



Réinventer la mobilité pour mieux se déplacer

Un enjeu majeur pour l'autonomie et l'insertion

Réinventer la mobilité constitue un enjeu central pour faire du territoire un véritable bassin d'innovation et de coopération.

Dans un environnement marqué par l'éloignement des services, la faible densité de transports en commun – notamment en période scolaire – et des distances domicile-travail parfois importantes, la question des déplacements demeure un frein majeur à l'insertion professionnelle et à l'autonomie des personnes accompagnées.

Il apparaît ainsi indispensable de penser des solutions adaptées aux réalités du milieu rural, en privilégiant proximité, souplesse et accessibilité.

Des solutions concrètes adaptées au territoire

Le développement du projet autour des véhicules sans permis de type Ami s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Faciles à conduire, accessibles sans permis classique et adaptés aux trajets de courte distance, ces véhicules apportent une réponse concrète aux contraintes du territoire. Ils permettent de sécuriser les déplacements quotidiens des travailleurs d'ESAT, notamment pour l'accès au lieu de travail et aux services essentiels.

Cette solution contribue à réduire l'isolement et à renforcer l'autonomie des personnes accompagnées.

Accompagner l'apprentissage de la mobilité

Au-delà de l'équipement, ce projet s'inscrit dans une approche globale d'accompagnement. Il intègre un apprentissage progressif des règles de circulation, une prise en main du véhicule et un accompagnement individualisé des trajets. Cette démarche s'appuie notamment sur l'utilisation de simulateurs de conduite au sein de l'ESAT, permettant de sécuriser les apprentissages et de favoriser une progression adaptée au rythme de chacun.

Elle participe également au développement de la confiance en soi et du sentiment de responsabilité, essentiels dans la construction de l'autonomie.

Une dynamique de coopération territoriale

Ce projet s'inscrit dans une logique plus large de coopération avec les acteurs du territoire. Il encourage le développement de partenariats avec les collectivités locales, les entreprises et les acteurs de la mobilité.

Ces collaborations permettent d'imaginer des solutions complémentaires telles que la mutualisation de véhicules, le covoiturage ou l'organisation de trajets partagés, en réponse aux besoins spécifiques du territoire.

Construire un territoire plus inclusif

En conjuguant innovation et coopération, cette démarche contribue à construire un territoire plus inclusif, capable de répondre aux besoins des travailleurs accompagnés tout en valorisant leurs capacités.

Réinventer la mobilité, c'est ainsi lever un frein majeur à l'inclusion et permettre à chacun de trouver sa place dans la société.



Article de presse

Imaginer des habitats adaptés aux besoins

Une offre d'habitat inclusif en développement sur le territoire

En complément de l'approche présentée dans la première partie, l'APAJH du Nord a poursuivi le développement du dispositif d'habitats inclusifs sur le territoire du Cambrésis, afin de proposer des solutions adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Plusieurs projets ont structuré cette dynamique :

- la finalisation de la montée en charge de la résidence « Le Sourire » au Cateau-Cambrésis ;
- le lancement d'un habitat inclusif en diffus à Caudry ;
- la reprise du projet « Rosa Parks » à Avesnes-les-Aubert, en cours de construction.

Ces projets complémentaires permettent de proposer une offre diversifiée et évolutive.

Une nouvelle modalité d'habitat : les logements passerelles

En 2025, l'APAJH du Nord a développé une solution d'intermédiation locative, portée par l'ESAT Le Jardinnet en partenariat avec Partenord Habitat.

Deux logements (T2 et T3), situés à Le Cateau-Cambrésis à proximité de l'ESAT et du centre-ville, ont été mis en place.

Ces logements passerelles accompagnent les travailleurs vers une autonomie résidentielle, tout en soutenant leur insertion sociale et professionnelle.

Ce dispositif contribue à renforcer l'autonomie, notamment à travers le développement des compétences du quotidien et le renforcement de la confiance en soi.

Il constitue également une réponse concrète aux enjeux de mobilité et d'accès au logement, identifiés comme des freins majeurs à l'attractivité et au maintien dans l'emploi.

Expérimenter l'autonomie avec la résidence L'Auton'home

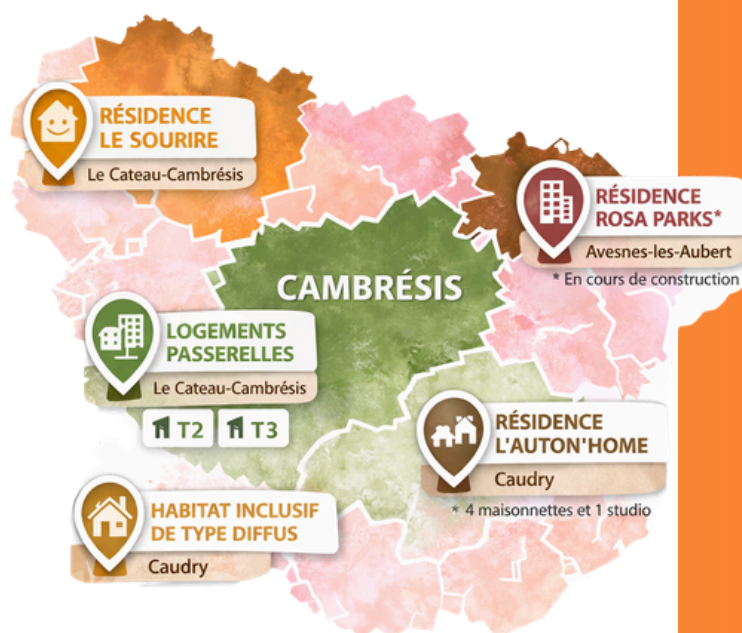
Cette même année, l'APAJH du Nord a également ouvert la résidence L'Auton'home, composée de quatre maisonnettes et d'un studio.

Destinée à 19 jeunes accompagnés par le DIAME Le Bois Fleuri, cette résidence permet d'expérimenter une autonomie résidentielle dans un cadre proche du logement ordinaire. Ce dispositif constitue une étape essentielle dans la construction du parcours des jeunes, en leur offrant la possibilité de se préparer progressivement à une vie autonome.

Vers des parcours résidentiels adaptés et inclusifs

À travers l'ensemble de ces actions, l'APAJH du Nord confirme sa volonté de développer des solutions d'habitat souples, diversifiées et ancrées dans les territoires.

Ces dispositifs contribuent à construire de véritables parcours résidentiels, favorisant l'autodétermination, l'inclusion sociale et la participation des personnes accompagnées à la vie de la cité.



Recenser l'offre et les besoins grâce à Coopér'Haction



Coopér'Haction : mieux connaître pour mieux agir

Une dynamique collective à l'échelle du territoire

La coopération territoriale regroupe dix organismes gestionnaires présents sur les territoires du Cambrésis et de la Sambre-Avesnois.

Inscrite dans le cadre du CPOM 2023-2027, cette démarche répond à une volonté du Conseil départemental du Nord de renforcer la coopération entre acteurs afin de favoriser la fluidité des parcours des personnes en situation de handicap et de mobiliser les ressources du territoire.

L'APAJH du Nord a été désignée comme pilote de cette dynamique, traduisant un engagement fort en faveur du travail partenarial.

Structurer la coopération : deux axes prioritaires

Un cahier des charges partagé a permis de définir deux axes de travail structurants :

- améliorer la fluidité des parcours des personnes accompagnées ;
- renforcer la formation et la fidélisation des professionnels du secteur médico-social.

Dans ce cadre, deux instances de coopération ont été créées : Parten'RH et Coopér'Haction, chacune contribuant à structurer des réponses collectives à l'échelle territoriale.

Le collectif Coopér'Haction s'organise autour de trois missions principales :

- réaliser un diagnostic territorial des parcours ;
- développer une cartographie des acteurs ;
- renforcer la coopération entre organismes gestionnaires.

En 2025, la réalisation du diagnostic territorial constitue une étape clé. Il vise à analyser l'offre existante, identifier les besoins non couverts et faire émerger des leviers d'amélioration.

Cette démarche s'appuie sur une approche participative, associant personnes accompagnées, familles, aidants, professionnels et partenaires, afin de croiser les regards et d'enrichir l'analyse.

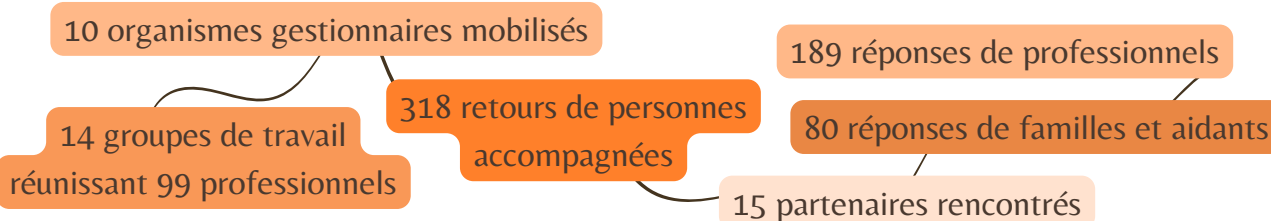
Vers des actions concrètes et partagées

Le diagnostic permet d'identifier les priorités du territoire et de structurer des actions collectives, notamment à travers la mise en place de groupes de travail et l'élaboration de fiches actions.

En parallèle, une cartographie des acteurs a été développée afin de recenser les ressources disponibles et de faciliter l'orientation des publics. Cet outil, accessible en ligne, vise à être partagé par l'ensemble des partenaires.

L'ensemble de ces travaux contribue à renforcer la coordination entre acteurs et à prévenir les ruptures de parcours, au bénéfice des personnes accompagnées.

Les chiffres clés 2025



Concevoir des synergies RH locales avec Parten’RH

Une dynamique de coopération territoriale renforcée

Également dans le cadre du CPOM 2023-2027, le Conseil départemental a invité les organismes gestionnaires à renforcer la coopération territoriale. Dans cette perspective, l’APAJH du Nord a été désignée pour piloter une coordination RH entre les acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire.

La création du collectif Parten’RH

C’est dans ce contexte qu’a été créé Parten’RH, un collectif réunissant les directeurs et responsables RH du secteur médico-social de l’Avesnois et du Cambrésis (Maubeuge, Aulnoye-Aymeries, Le Quesnoy, Walincourt-Selvigny, Cambrai).

Parten’RH – contraction de Partenariat et Ressources Humaines – incarne à la fois une logique de collaboration entre acteurs et la volonté de structurer un véritable réseau humain au service des professionnels.

Mutualiser les pratiques et construire des réponses communes

Le collectif vise à créer un espace structuré de dialogue et de co-construction, permettant de partager les enjeux RH, de mutualiser les pratiques et de faire émerger des réponses collectives.

Il repose sur des valeurs de coopération, confiance, engagement et innovation, et poursuit plusieurs objectifs : développer des projets communs, favoriser l’entraide entre professionnels RH et construire des outils et démarches mutualisables à l’échelle du territoire.



Des premières actions structurantes

La réunion fondatrice du 29 avril 2025 a permis d’identifier les principaux enjeux territoriaux : attractivité des métiers, fidélisation, santé mentale, prévention des risques psychosociaux, difficultés de recrutement et structuration des fonctions RH.

La rencontre du 9 septembre 2025, consacrée à la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), a marqué une première étape opérationnelle. Les échanges ont mis en évidence une réalité partagée : des actions existantes mais parfois dispersées, insuffisamment structurées ou peu visibles.

Face à ce constat, deux orientations prioritaires ont été retenues :

- 1 La construction d’un projet inter-organisations autour de la prévention du stress et des risques psychosociaux, afin de mutualiser les moyens et renforcer les compétences.
- 2 Le développement d’une action de formation en marketing et communication RH, pour mieux valoriser les démarches QVCT et renforcer l’attractivité des organisations.

Une démarche au service de l’attractivité du secteur

Pour l’APAJH du Nord, Parten’RH constitue une traduction concrète de son orientation stratégique coopérative.

Ce collectif contribue à renforcer la professionnalisation des pratiques RH tout en développant une coopération territoriale structurée, au service de l’attractivité du secteur et du soutien aux professionnels.



Avancer ensemble,
les services



s'appuyer sur
supports

Direction des ressources humaines

L'amélioration de la QVCT au cœur des actions

À partir de l'évaluation qualité de vie et conditions de travail, chaque établissement, service et entreprise adaptée a co-construit avec les élus un plan d'action de proximité, complété par un plan d'action associatif portant des mesures plus structurantes.

La semaine de la QVCT a constitué un temps fort collectif avec plusieurs initiatives favorisant la cohésion et les échanges :

- une journée autour de la méthode DISC pour mieux comprendre les personnalités et améliorer la communication ;
- l'exposition photo « Les visages de l'APA-JH », valorisant les professionnels dans leur quotidien ;
- des moments conviviaux tels qu'une auberge espagnole et une marche collective.

Ces actions contribuent à renforcer le bien-être au travail et le sentiment d'appartenance.

Reconnaître l'engagement des professionnels

Le 9 décembre 2025, l'APA-JH du Nord a organisé sa première Journée de mise à l'honneur des professionnels.

Cette initiative vise à valoriser celles et ceux qui, chaque jour, contribuent à la qualité de l'accompagnement et à la vie de l'association.

28 professionnels ont été mis à l'honneur :

- 6 départs à la retraite ;
- 13 professionnels fidèles (20 à 40 ans d'ancienneté) ;
- 5 diplômés (DEES, moniteur éducateur, aide-soignant, médiateur santé pair...) ;
- 4 lauréats du concours « Cuisto d'or ».

Au-delà des distinctions, cette journée a été un moment fort de reconnaissance collective.



La coopération, moteur de transformation

En 2025, l'APA-JH du Nord franchit une nouvelle étape dans le chemin de la coopération.

Après une phase d'expérimentation, l'objectif est désormais d'ancrer durablement la coopération dans les pratiques professionnelles et le fonctionnement institutionnel.

Un séminaire stratégique réunissant directeurs, managers, représentants du personnel et organisations syndicales a permis de :

- définir la feuille de route 2026-2030 (phase 2 du chemin de la coopération) ;
- clarifier les modes de décision (directif, participatif, majoritaire, coopératif) ;
- préciser les rôles des acteurs de la coopération.

2022 ~ Lancement



2023 ~ Structuration

2024 ~ Diffusion

2025 ~ Ancrage

Des pratiques qui évoluent :

Les réunions se transforment progressivement en espaces de coopération :

- cadre BOHA : Bienveillance, Ouverture, Humilité, Authenticité ;
- outils d'intelligence collective ;
- ice breakers pour créer du lien ;
- ordres du jour co-construits et rôles clarifiés ;
- initiation à la décision coopérative dès la JAINP.

Coopération entre pairs :

Quatre groupes Echoo'Pratik ont été lancés afin de permettre aux managers de :

- partager leurs pratiques ;
- expérimenter des solutions ;
- co-construire des réponses adaptées aux réalités de terrain.

Une boîte à outils pour agir :

Une boîte à outils de la coopération a été créée afin de diffuser des repères méthodologiques :

- modes de décision et décision coopérative ;
- élection sans candidat et échelle du consensus ;
- outils d'intelligence collective ;
- communication et gestion des tensions ;
- accompagnement au changement.

Un ancrage dans le dialogue social :

Enfin, une formation dédiée à l'ancrage de la coopération dans le dialogue social a permis d'articuler cadre légal, responsabilités des acteurs et intelligence collective au sein des instances.

Donner du sens aux parcours, structurer les compétences

La gestion des talents s'organise désormais autour d'une entrée centrale : le parcours professionnel.

Cette réflexion vise à mieux articuler développement des compétences, mobilité, évolution et remobilisation professionnelle.

De nouveaux outils ont été conçus :

- entretien de progrès ;
- entretien de parcours professionnel ;
- one-to-one ;
- entretien de remobilisation.

Leur déploiement est prévu en 2026, en complément d'un répertoire des métiers et des compétences, base du futur pilotage des compétences.

L'APAJH du Nord a signé en 2025 un accord sur l'aide aux aidants, structurant :

- le congé proche aidant ;
- le don de jours ;
- des actions de sensibilisation et d'accompagnement.

Cette démarche reconnaît que le parcours professionnel s'inscrit aussi dans un parcours de vie.

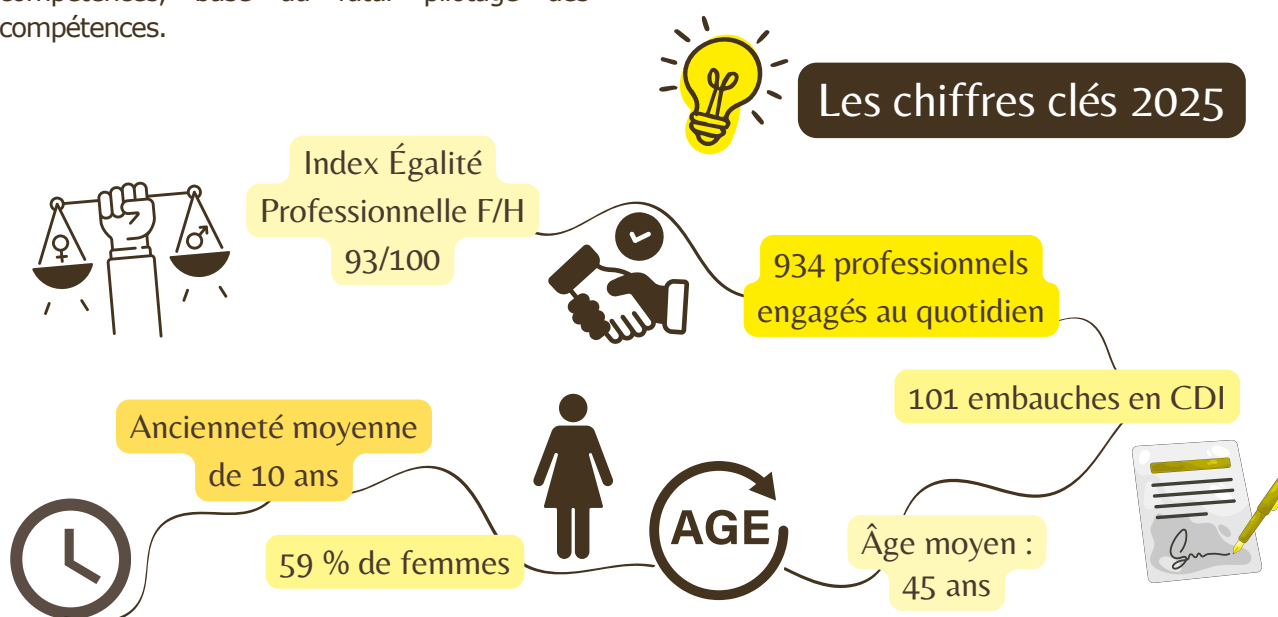
Vers une classification plus lisible et évolutive

Un travail important a également été mené sur le nouvel accord de classification des entreprises adaptées.

Les objectifs sont clairs :

- proposer un système de rémunération plus lisible, évolutif et cohérent avec les spécificités des activités en EA ;
- valoriser les parcours professionnels à travers une progression salariale transparente et équitable ;
- simplifier les mécanismes existants, notamment en intégrant l'ancienneté directement dans les grilles et en supprimant la prime d'ancienneté en pourcentage.

Les négociations ont bien avancé en 2025, la concrétisation est prévue en 2027, afin d'intégrer pleinement ces évolutions, notamment sur le plan financier.



Direction de l'innovation et du développement de l'offre

Une direction au cœur des transformations du secteur

En 2025, la Direction de l'innovation et du développement de l'offre a joué un rôle important dans l'évolution de l'offre et des pratiques associatives.

Dans un contexte marqué par des évolutions profondes du secteur médico-social : virage inclusif, renforcement des exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS), déploiement du numérique en santé, évolution des modèles économiques (SERAFIN-PH) et attentes accrues en matière de droits et de participation des personnes, l'action du service s'est structurée autour de trois axes majeurs :

- transformation des modèles d'accompagnement ;
- sécurisation et harmonisation des pratiques ;
- développement et adaptation de l'offre aux besoins des territoires.

La transformation numérique : un levier structurant

La transformation numérique a constitué un levier majeur de structuration des pratiques. Le déploiement du programme ESMS Numérique s'est poursuivi avec la généralisation du Dossier Médical Partagé et de la Messagerie Sécurisée de Santé, permettant d'améliorer la sécurisation des données, la coordination des acteurs et la continuité des parcours.

Le logiciel IMAGO s'est imposé comme un outil central dans l'organisation et la sécurisation des accompagnements, soutenu par un investissement important en formation et en accompagnement des professionnels.

Au-delà de l'appropriation technique, ces évolutions ont permis de renforcer la traçabilité des accompagnements, la coordination des acteurs et la sécurisation des échanges de données, en lien avec les enjeux de cybersécurité et de conformité RGPD.

Qualité, risques et pratiques : une structuration approfondie

L'année 2025 constitue une étape importante dans la structuration des démarches qualité et de gestion des risques.

Le travail mené autour du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) a permis de le repositionner comme un outil stratégique, intégrant les principes d'autodétermination et les orientations issues de SERAFIN-PH. La formalisation du guide associatif « processus PAP » constitue désormais un socle commun pour l'ensemble des établissements.

Parallèlement, la gestion des événements indésirables a fait l'objet d'une structuration approfondie, avec la mise en place d'un cadre associatif complet adossé au logiciel AGEVAL. Ce travail a permis de renforcer la traçabilité, la réactivité des équipes et l'analyse des situations à risque, tout en installant progressivement une culture partagée du signalement et de l'amélioration continue.

Amélioration continue et préparation des évaluations

L'année a également été marquée par une progression significative de la culture qualité à l'échelle associative. L'intégration des plans d'actions dans AGEVAL et les travaux menés autour du DUERP ont contribué à structurer le pilotage des risques et à renforcer la prévention. Les actions d'accompagnement (formations, audits, collectifs qualité et soins) ont permis une meilleure appropriation des outils et une implication accrue des équipes.

Dans la perspective des évaluations HAS prévues en 2026, des auto-évaluations ont été conduites afin d'identifier les axes de progression et d'accompagner les équipes dans l'appropriation du référentiel.

« Anticiper les évolutions pour construire une offre plus adaptée et plus inclusive. »

Développer et adapter l'offre aux besoins des territoires

Sur le volet du développement de l'offre, l'année 2025 a été marquée par une dynamique particulièrement soutenue. La direction a accompagné la rédaction de dix projets d'établissement et de service, apportant un appui méthodologique et stratégique aux équipes de direction.

Elle a également contribué à la réponse à trois appels à projets dans le cadre du plan « 50 000 solutions », participant ainsi à l'adaptation de l'offre aux besoins non couverts des territoires. Plusieurs projets structurants ont été accompagnés, entre autres la transformation de l'IME/SESSAD vers un dispositif intégré de type DIAME, traduisant une évolution vers des modalités d'accompagnement plus souples et centrées sur les parcours.

La direction a également cadré le développement de dispositifs d'intermédiation locale, facilitant l'accès au logement des personnes en situation de handicap, et soutenu le projet « À voix hautes », visant à mieux prendre en compte les enjeux liés au handicap psychique.

« Structurer, sécuriser
et innover pour mieux
accompagner les parcours. »



Une direction réorganisée au service de la performance

Face à la montée en charge de ses missions, la DIDO a engagé une restructuration afin de renforcer l'efficacité et la lisibilité de son action. Elle s'organise désormais autour de deux pôles complémentaires :

- qualité, gestion des risques et performance ;
- innovation, coopération et parcours.

Cette organisation vise à mieux accompagner les établissements, anticiper les évolutions du secteur et contribuer à la performance associative.



Les chiffres clés 2025



Direction des affaires économiques et financières

Une évolution structurante au service de la performance

Dans un contexte de transformation du secteur médico-social, l'APAJH du Nord engage une évolution structurante de son pilotage administratif et financier afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées et aux exigences réglementaires croissantes.

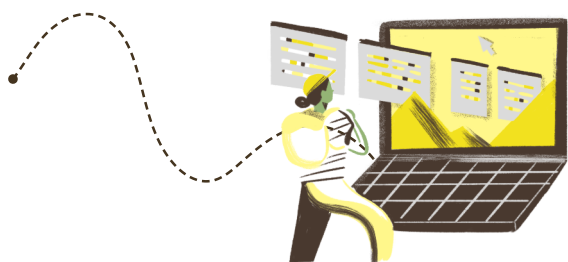
Cette dynamique s'inscrit dans une volonté de modernisation. Elle repose sur un pilotage plus agile, sécurisé et transparent, soutenu par le renforcement des fonctions supports et le développement des outils numériques.

Consolider les fonctions stratégiques du siège

Depuis 2016, l'association bénéficie d'un arrêté de frais de siège fixant une contribution à 2,33 % des charges des établissements, permettant de financer les fonctions stratégiques (direction, ressources humaines, finances, qualité et systèmes d'information).

Ce dispositif a contribué à structurer l'organisation et à sécuriser les pratiques. Toutefois, face aux mutations du secteur – évolutions réglementaires, transformation numérique et tensions en matière de ressources humaines – un renforcement de ces fonctions est devenu nécessaire.

Ainsi, le renouvellement de cet arrêté pour la période 2025-2029 prévoit une évolution du taux à 2,95 %, permettant de consolider les capacités d'appui aux établissements tout en accompagnant leur développement, sans générer de surcoût grâce à une anticipation budgétaire maîtrisée.



Accélérer la dématérialisation des processus

Parallèlement, l'APAJH du Nord poursuit la modernisation de sa gestion administrative et financière à travers une démarche de dématérialisation des processus.

zeendoc

Le déploiement de l'outil Zeendoc constitue un levier central de cette transformation. Il permet de généraliser le traitement dématérialisé des factures, en anticipation de l'obligation de facturation électronique prévue au 1er janvier 2026.

Le projet s'appuie sur une phase de préparation structurée en 2025, incluant l'information des fournisseurs, la formation des utilisateurs et l'harmonisation des pratiques à l'échelle de l'ensemble des établissements. L'objectif est de garantir une transition fluide vers un fonctionnement entièrement numérique.

Sécuriser les flux et renforcer la transparence

En dématérialisant les flux de facturation, l'association renforce la traçabilité des documents, réduit les délais de traitement et sécurise les circuits de validation.

Cette évolution contribue également à fiabiliser les échanges entre établissements et siège, tout en facilitant le suivi des factures et la détection des anomalies. À terme, la suppression du papier constitue également un levier d'efficacité et de responsabilité environnementale.

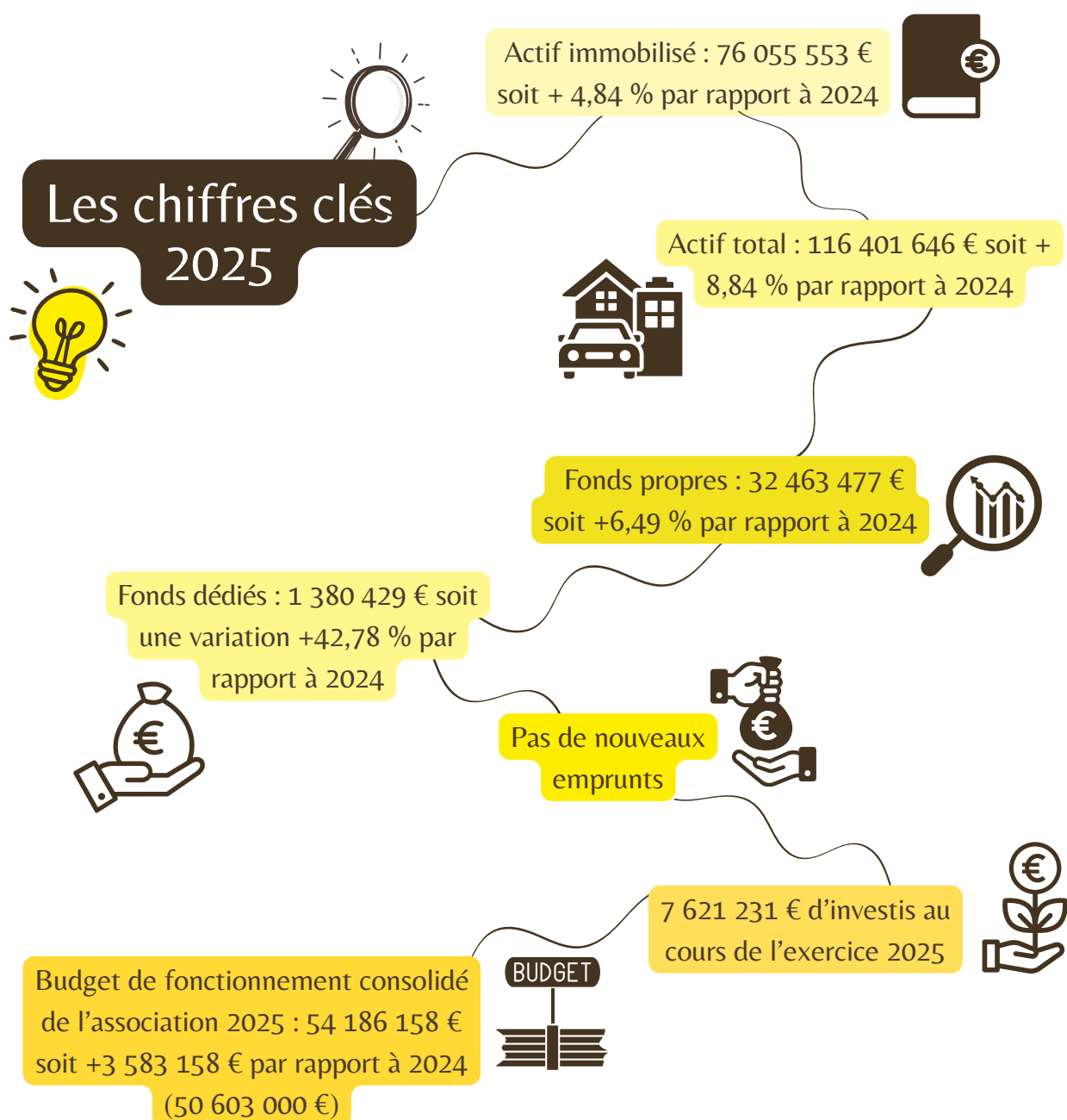
En complément, la mise en place du système de paiement Qonto, déployé à compter du 1er janvier 2026, permet de dématérialiser les moyens de paiement et de renforcer le pilotage des dépenses grâce à un suivi en temps réel et des contrôles renforcés.

Qonto

Une transformation globale du pilotage associatif

L'articulation de ces outils numériques s'inscrit dans une vision globale de transformation du pilotage associatif. Elle permet de fluidifier les processus, de renforcer la fiabilité des données et d'optimiser l'utilisation des ressources.

En parallèle, le renforcement des fonctions supports du siège contribue à structurer cette évolution, en offrant un appui renforcé aux établissements et en consolidant les fonctions stratégiques.



Système d'information

Une feuille de route structurée au service des établissements

En 2025, le Système d'Information de l'APAJH du Nord a poursuivi un cap clair : moderniser les infrastructures, renforcer la sécurité et simplifier l'accès aux données.

La feuille de route a permis de consolider plusieurs projets structurants déjà engagés, notamment la vidéosurveillance, le contrôle d'accès et le programme ESMS Numérique.

L'année a également été marquée par la mise en service du PMS de Caudry, véritable site pilote intégrant des solutions innovantes et une logique de standardisation, avec l'objectif de déployer des modèles reproductibles sur d'autres établissements.

Renforcer les infrastructures et fiabiliser les outils

La création de nouveaux serveurs et la préparation des migrations techniques ont permis de renforcer la robustesse du SI et de réduire les points de fragilité.

Plusieurs évolutions ont concerné des outils du quotidien :

- Pégase (qualité des EA) ;
- SALTO (contrôle d'accès) ;
- Ysoft (impression) ;
- GLPI (support SI).

De nouvelles machines virtuelles ont également été déployées pour répondre aux besoins émergents :

- serveur GLPI nouvelle génération ;
- serveur RDP pour les applicatifs GESSI ;
- plateforme e-learning ;
- futur portail d'accessibilité aux outils, en lien avec la QVCT.

Moderniser les réseaux et améliorer la performance

L'année 2025 a engagé une évolution majeure du réseau avec le déploiement d'une solution permettant une administration centralisée des équipements.

Cette évolution permet :

- une meilleure gestion des VLAN (segmentation réseau) ;
- une cohérence des configurations ;
- une amélioration des capacités de diagnostic.

En parallèle, l'installation de bornes Wi-Fi nouvelle génération a permis d'améliorer significativement la stabilité et la performance des connexions.

Intensifier la sûreté et les systèmes d'alerte

La sécurisation des sites s'est poursuivie avec :

- la montée en charge de la vidéosurveillance ;
- la standardisation du contrôle d'accès avec la solution SALTO ;
- le maintien en conditions opérationnelles des équipements ;

La téléphonie et la gestion des alertes ont également évolué avec le déploiement de nouveaux outils téléphoniques, et la mise en place du système TAMAT, un serveur dédié à la gestion des alertes terrain (postes isolés, astreintes, notifications).

Cybersécurité, un enjeu quotidien

Dans un contexte d'augmentation des cyberattaques, notamment dans le secteur médico-social, la cybersécurité est restée une priorité.

Les actions menées en 2025 ont permis de :

- renforcer la centralisation des logs ;
- améliorer la supervision des systèmes ;
- optimiser le suivi des mises à jour ;
- développer les actions de sensibilisation.

Le support SI a traité près de 3 000 tickets sur l'année, témoignant d'une forte sollicitation des équipes.



3 000

tickets traités en 2025



1

site pilote innovant

1

nouveau système d'alerte : TAMAT

100 %

des établissements engagés

Patrimoine

Structurer la gestion patrimoniale pour sécuriser l'avenir

En 2025, l'APAJH du Nord a poursuivi et consolidé la dynamique engagée : faire de son patrimoine immobilier un levier direct de qualité d'accompagnement, de sécurité et d'attractivité des établissements.

Une stratégie renforcée et structurée

Dans la continuité des orientations posées en 2024, la gestion patrimoniale s'est renforcée et structurée autour d'une logique simple : connaître, prioriser, planifier, et piloter.

Cette structuration s'est traduite d'abord par un pilotage plus lisible des investissements et de l'entretien, fondé sur des critères partagés : sécurité des personnes, conformité réglementaire, continuité de service, amélioration du cadre de vie, et performance environnementale. Un autre objectif visé est de sortir d'une logique de réaction (subir l'urgence) pour aller vers une logique d'anticipation (maîtriser le risque, lisser la dépense, et programmer les travaux au bon moment).

L'année 2025 a également marqué une étape dans la consolidation des données techniques (équipements, contrôles périodiques, anomalies, plans d'actions, audits énergétiques), à la base de la stratégie patrimoniale.

Cette base de pilotage permet d'optimiser les décisions, d'améliorer le dialogue avec les partenaires et entreprises, et de sécuriser les trajectoires à moyen terme, notamment sur les enjeux environnementaux liés au parc tertiaire.



Le programme 2025



Livraison en cours d'année et mise en exploitation progressive du pôle médico-social à Caudry.

Rénovation des salles de bain de l'internat du DIAME Le Bois Fleuri au Cateau-Cambrésis, ainsi que des salles de bain de l'EAM Alter-Egaux à Caudry.



Lancement des audits énergétiques de la totalité du patrimoine de l'association, afin de hiérarchiser les besoins, identifier les actions à fort impact et alimenter la programmation pluriannuelle.

L'APAJH du Nord atteint un point d'inflexion

La gestion patrimoniale ne se limite plus à entretenir et rénover, elle devient un outil de pilotage stratégique au service de la qualité d'accompagnement, de la sécurité et de la soutenabilité financière.

L'enjeu n'est plus seulement de répondre aux besoins immédiats, mais de regarder plus loin : anticiper le vieillissement du parc, intégrer durablement les exigences environnementales, et sécuriser la continuité d'activité sur l'ensemble des sites.

L'association se dote ainsi des moyens de maîtriser son avenir immobilier, de réduire les situations d'urgence, et de construire des établissements plus adaptés, plus sobres et plus résilients, au bénéfice des personnes accompagnées comme des professionnels.

Communication

Une communication au service des projets et du territoire

En 2025, la communication de l'APAJH du Nord s'est inscrite dans une dynamique de structuration et de professionnalisation, avec pour objectif de renforcer la visibilité de l'association et de valoriser les actions menées sur le territoire.

Les actions de communication ont permis de mettre en lumière les grands enjeux portés par l'association, notamment l'accessibilité de l'information, l'habitat inclusif, l'inclusion scolaire et la santé mentale.

Diversifier les formats et renforcer la visibilité

L'année a été marquée par le développement de formats variés, en particulier la production de contenus vidéos et la valorisation des projets à travers des supports adaptés.

La communication digitale s'est également renforcée, contribuant à améliorer la visibilité externe de l'association, notamment via les réseaux sociaux et la couverture d'événements.

Structurer une communication plus professionnelle

La communication s'est progressivement affirmée comme un levier stratégique, favorisant la cohésion interne et l'émergence d'une culture commune.

La création et l'harmonisation des supports, ainsi que l'accompagnement des établissements et services, ont permis de structurer les pratiques et de renforcer la lisibilité de l'action de l'association.

« Une communication qui valorise les projets, donne la parole et renforce l'inclusion. »



Une communication plus inclusive et participative

Une attention particulière a été portée à l'accessibilité de l'information et à la participation des personnes accompagnées, des familles et des aidants.

Le recours à des témoignages, à des formats participatifs et à des supports accessibles contribue à faire de la communication un outil au service de l'inclusion et de l'autodétermination.

Les projets de communication à l'horizon 2026

Dans la continuité des actions engagées, l'année 2026 sera marquée par le déploiement d'une communication au service du projet associatif CAP 2030, avec pour objectif de renforcer la lisibilité, le partage et l'appropriation de ses orientations par l'ensemble des acteurs.

Plusieurs chantiers structurants seront engagés, notamment la refonte du site internet, le développement de formats plus accessibles et la poursuite de la valorisation des projets portés par les établissements.

La mise en place d'un collectif communication viendra également soutenir cette dynamique, en favorisant une communication plus partagée et en accompagnant les équipes dans la valorisation de leurs actions, notamment lors des événements.

Ces évolutions visent à renforcer une communication plus lisible, accessible et collective, au service des projets et des personnes accompagnées.

Chiffres clés 2025

COMMUNICATION

4 vidéos thématiques

Loi 2005 : accessibilité de l'information, habitat, scolarité...



9 interviews

Portraits des professionnels pour la newsletter interne.



+ 5 800 abonnés

- 1 950 Facebook
- 1 100 Instagram
- 2 750 LinkedIn



Une dizaine d'événements

Vœux, JAINP, Cuisto d'or, médailles du travail, mise à l'honneur, QVCT...



1 rapport d'activité

1er rapport d'activité associatif co-construit et valorisé à l'externe.



1 refonte

Site internet de l'association, un chantier mené en interne sur deux ans.





Construire l'avenir



avec CAP 2030

Bâtir un bilan à échelle humaine

Le lancement d'une démarche stratégique

En 2025, l'APAJH du Nord a engagé l'élaboration de son nouveau projet associatif CAP 2030, avec l'ambition de définir un cap partagé pour les années à venir.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte de transformation du secteur médico-social et vise à affirmer les orientations de l'association autour de valeurs fortes : autodétermination, inclusion, coopération et innovation.

Un accompagnement structuré

Afin de sécuriser et d'accompagner cette dynamique, l'association a fait le choix de s'appuyer sur un prestataire externe, Ceos Consult, garantissant un cadre méthodologique structuré et favorisant l'expression de l'ensemble des parties prenantes.

Ce choix permet d'inscrire la démarche dans une logique de co-construction, en croisant les regards et les expertises.

Une démarche participative : "Demain en mains"

L'année 2025 a été marquée par le lancement d'une dynamique participative à travers la mise en place de 10 ateliers intitulés « Demain en mains ».

Ces temps de travail ont réuni professionnels, personnes accompagnées, familles et administrateurs autour de réflexions collectives portant sur les enjeux de demain : inclusion, habitat, emploi, mobilité, santé, ou encore transformation des pratiques.

Ces ateliers ont permis de faire émerger des constats partagés, des idées concrètes et des pistes d'innovation, nourries par l'expérience de terrain et l'intelligence collective.

Faire émerger une vision commune

Au-delà des productions, la démarche a permis de renforcer une dynamique collective, fondée sur l'échange, le partage et la participation.

Elle a contribué à remettre au cœur de la réflexion associative la place des personnes accompagnées, en tant qu'actrices de leur parcours et du projet associatif.

Vers un projet associatif structurant

Les travaux engagés en 2025 constituent une première étape dans la construction du projet associatif.

Ils poseront les bases des orientations stratégiques à venir, avec pour objectif de construire une association toujours plus inclusive, innovante et ancrée dans son territoire, au service des personnes accompagnées et de leurs parcours de vie.

Chiffres clés des ateliers "Demain en mains"



10 ateliers « Demain en mains »
» organisés sur 2 mois

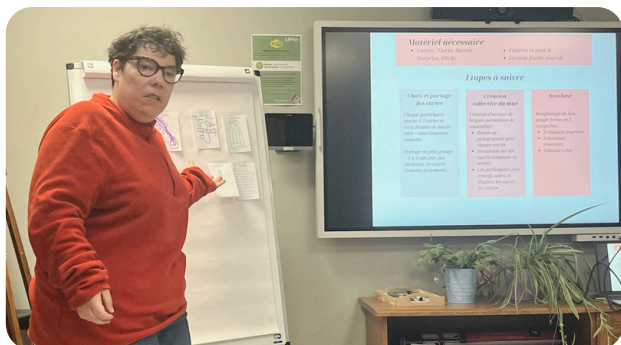
+ de 40
contributions de
professionnels

+ de 400
questionnaires remplis
par les personnes
accompagnées



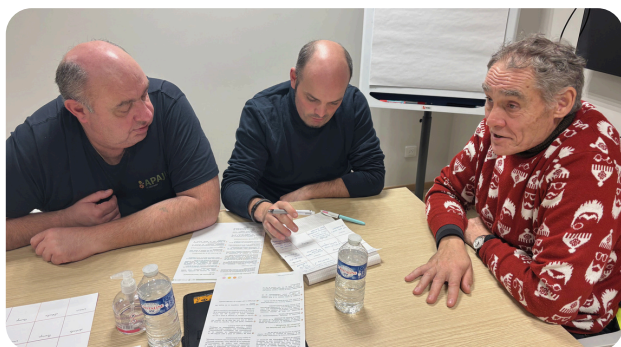
LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE AU CŒUR DES DÉCISIONS

Les échanges confirment la volonté collective de renforcer l'autodétermination, en permettant aux personnes accompagnées d'être pleinement actrices de leurs choix de vie et de leurs projets.



L'INCLUSION COMME FIL CONDUCTEUR DES ACTIONS

Les participants ont identifié l'inclusion sociale, professionnelle et citoyenne comme un objectif transversal des accompagnements et des évolutions à venir.



L'IMPORTANCE DU TRAVAIL EN RÉSEAU ET DES PARTENARIATS

Les échanges ont souligné la nécessité de renforcer les partenariats et l'ouverture vers l'extérieur pour développer des parcours plus fluides et inclusifs.



UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE FONDÉE SUR LA COOPÉRATION

Les ateliers ont mis en évidence l'importance de la coopération entre professionnels, personnes accompagnées, familles, partenaires et administrateurs dans la construction du projet associatif.



LA PARTICIPATION ET L'EXPRESSION DES PERSONNES ENCOURAGÉES

Les ateliers « Demain en mains » ont permis de favoriser la prise de parole et la participation active des personnes accompagnées.



UNE VOLONTÉ D'INNOVATION DANS LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT

Les ateliers ont fait émerger plusieurs pistes d'évolution : développement de l'accompagnement « hors les murs », nouvelles solutions de mobilité, habitat inclusif et utilisation du numérique.





Annuaire des établissements, services, entreprises et dispositifs

Entreprises

- **Entreprise Adaptée Challenge**
Fonctionnement : + de 60 salariés RQTH
Caudry (59) | 03 27 72 93 50
- **Entreprise Adaptée Le Sextant**
Fonctionnement : + de 300 salariés RQTH
Lille (59) | 03 20 43 93 00
- **ESAT Le Jardinnet**
Fonctionnement : + de 160 personnes accompagnées par le travail
Le Cateau-Cambrésis (59)
| 03 27 77 53 00
- **Foyer de vie Paul Levayer**
Fonctionnement : 50 places
Typologies de handicap : déficiences intellectuelles
Caudry (59) | 03 27 76 56 00
- **MAS Pierre Mailliet**
Fonctionnement : 54 places
Typologies de handicap : polyhandicap
Le Quesnoy (59) | 03 27 09 13 43
- **MAS externalisée Pierre Mailliet**
Fonctionnement : suivi de 10 personnes
Typologie de handicap : polyhandicap
Le Quesnoy (59) | 03 27 09 13 43

Établissements sociaux et médico-sociaux

- **DIAME Le Bois Fleuri**
Fonctionnement : 142 places
Typologies de handicap : déficiences intellectuelles, sur-handicap, TSA
Le Cateau-Cambrésis (59)
| 03 27 77 53 53
- **EAM Alter Eaux**
Fonctionnement : 48 places
Typologies de handicap : personnes avançant en âge, TSA
Caudry (59) | 03 66 32 21 28
- **EAM externalisé La Boussole**
Fonctionnement : suivi de 15 personnes
Typologies de handicap : handicap psychique, TSA
Caudry (59) | 03 66 32 21 28
- **Foyer de projets de vie Rosette de Mey**
Fonctionnement : 32 places
Typologies de handicap : déficiences intellectuelles
Le Cateau-Cambrésis (59)
| 03 27 77 88 17
- **Foyer de vie Jean Lombard**
Fonctionnement : 59 places
Typologies de handicap : déficiences intellectuelles
Avesnelles (59) | 03 27 58 27 37





Services & habitats inclusifs

• **DASMO Uni'toit**

Fonctionnement : suivi de 20 personnes

Typologie de handicap : polyhandicap

Le Quesnoy (59) | 03 28 37 73 00

• **Habitat Inclusif Le Sourire**

Fonctionnement : 10 maisons

Typologies de handicap : tous les handicaps

Le Cateau-Cambrésis (59)
| 03 27 77 88 17

• **Habitat Inclusif « Caudry »**

Fonctionnement : logements, individuels et en colocation

Typologies de handicap : tous les handicaps

Caudry (59) | 03 27 77 88 17

• **Maison Cet'Avenir (uvcp)**

Fonctionnement : 6 places d'accueil et 1 d'accueil temporaire

Typologies de handicap : adultes en situation de handicap présentant des comportements particuliers

Le Quesnoy (59) | 03 27 09 13 43

• **Résidence L'Auton'home**

Fonctionnement : logements d'apprentissage (4 maisonnettes et 1 studio)

Typologie de handicap : tous les handicaps

Caudry (59) | 03 27 77 53 53

• **UAS Coli'psy**

Fonctionnement : suivi de 20 personnes

Typologie de handicap : handicap psychique

Le Quesnoy (59) | 03 27 09 18 48

• **UAT Tempor'aile**

Fonctionnement : suivi de 10 personnes

90 jours par an maximum

Typologies de handicap : tous les handicaps

Le Quesnoy (59) | 03 27 09 13 43

• **UAT TSA La Parenthèse**

Fonctionnement : suivi de 5 personnes

90 jours par an maximum

Typologie de handicap : TSA

Le Quesnoy (59) | 03 27 09 13 43

• **SAPADHE**

Fonctionnement : suivi de la scolarité au domicile

Typologies : enfants malades et/ou accidentés, les jeunes mineures enceintes et les élèves présentant un refus scolaire anxieux

Lille (59) | 03 20 43 96 10

• **SAVS Le Fanal**

Fonctionnement : 55 places, 135 suivis

Typologies de handicap : déficiences intellectuelles

Caudry (59) | 03 27 77 88 17

Lille (59) | 03 27 77 80 15

• **SAMSAH Le Phare**

Fonctionnement : 10 places

Typologies de handicap : handicap psychique, TSA

Caudry (59) | 03 27 77 88 17

• **SESSAD Le Bois Fleuri**

Fonctionnement : 39 places

Typologies de handicap : déficiences intellectuelles, TSA

Le Cateau-Cambrésis (59)

| 03 27 77 53 54



APAJH du Nord

8 Bis rue Bernos

BP 30018

59 007 LILLE Cedex

www.apajhnord.fr

A vertical rectangular bar with a gradient from light green at the top to olive green at the bottom.

Toute l'actualité de l'APAJH du Nord





L'accès à tout, pour tous, avec tous.